



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service Eau**

Affaire suivie par Jacques Dufau  
LET221226  
Tél : 05 59 80 88 23  
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **29 SEP. 2022**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement concernant la reprise de la restitution de la centrale Pottier.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée d'au moins six mois à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer,**

**Fabien MENU**

SARL POTTIER et Cie  
19, rue Gambetta  
BP 55  
59282 DOUCHY LES MINES